



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/07/2016

Publié le 20/07/2016

Présents :

Mmes VALMALLE Marie-Françoise - de SABOULIN BOLLENA Brigitte - DEBAUDRINGHIEN Bernadette - PERROT Marie-José - VILLEFRANCHE Isabelle - TAVERNIER Eve – GILET Hélène - ROUGIER Christiane.

MM. CHAPON Jean-Luc - HAMPARTZOUMIAN Gérard - de SEGUINS COHORN Thierry - CAUNAN Jacques - BONNEAU Gérard - SEROPIAN Franck - ATTIGUI Guy - LAFONT Patrick - BOUYALA Christophe - MAURIN Jérôme - JOURDAN Martial.

Excusés : R. BETIRAC pouvoir à JL. CHAPON, M. BONNEAU pouvoir à G. BONNEAU, S. PEUCHERET pouvoir à I. VILLEFRANCHE – E. REDON pouvoir à T. de SEGUINS COHORN, L. DEFOS du RAU pouvoir à M. JOURDAN, C. SEPET pouvoir à C. BOUYALA.

Absents : B. GAUTIER, F. NOEL, C. PIETTE, S. GUIN.

Quorum : 19 présents, 25 votants.

M. Patrick LAFONT est nommé secrétaire de séance.

1 - Fonds de concours pour l'aménagement des stades PAUTEX et du REFUGE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5214-16 V,

Vu le Budget Primitif 2015 de la Ville d'UZES,

Vu la délibération, en date du 4 juillet 2016, de la CCPU octroyant un fonds de concours à la commune d'UZES de 800 000 euros, pour le projet de réhabilitation des stades Pautex et du Refuge,
Considérant le projet de réhabilitation des stades Pautex et du Refuge, dont le montant estimatif s'élève à la somme de 1 836 946 euros H.T.,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Sollicite la Communauté de Communes Pays d'Uzès pour le versement d'un fonds de concours d'un montant de 800.000 € pour le financement du projet de réhabilitation des stades Pautex et du Refuge,
- Dit que, le total des subventions sollicitées pour ce projet, n'excède pas 80 % de l'enveloppe financière.

Autorise le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération